



United Cities and Local Governments  
Cités et Gouvernements Locaux Unis  
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos



---

**Objectifs du millénaire pour le développement,  
gouvernements locaux et culture**  
Commentaires pour le Secrétariat mondial de CGLU

Commission culture  
Document de travail 1  
18 mai 2010

---

1. Lorsqu'en l'an 2000, l'Assemblée générale des Nations Unies a défini les **objectifs du millénaire pour le développement (OMD)** dans le cadre de la Déclaration du Millénaire, on tenait à peine compte de la culture, elle n'apparaissait ni comme but ni comme facteur pour parvenir à ces objectifs. Les cadres internationaux et les politiques nationales n'avaient pas encore reconnu la culture comme un composant crucial du développement.

2. Au cours des dix dernières années, le débat conceptuel sur la culture et le développement, sous ses différents aspects, s'est avéré à la fois intense et fructueux, et il a aussi permis de mettre en marche un **cadre stratégique et empirique** très important. Entre autres, le Rapport de 2004 du PNUD sur le Développement humain a mis l'accent sur l'importance de la liberté culturelle pour le développement humain ; l'Agenda 21 de la culture de 2004, la déclaration sur les politiques culturelles locales, mené à bien par Cités et Gouvernements Locaux Unis ; la Convention de l'Unesco de 2005 sur la Protection et la Promotion de la Diversité des Expressions Culturelles, déjà ratifiée dans plus de 110 pays ; l'approbation, en 2006, à la fois de la Charte culturelle pour l'Amérique latine et de la Renaissance culturelle africaine ; l'Agenda européen de la Culture de 2007 qui confirme l'engagement de la Commission européenne en ce qui concerne l'inclusion de la culture dans ses relations européennes et externes ; et l'organisation, en 2009 à Bruxelles, du colloque « Culture et créativité comme facteurs de développement » et, en 2010 à Girona, l'organisation du séminaire international sur « La culture et le développement », dans le cadre duquel le secteur professionnel s'est engagé à favoriser la coopération culturelle entre l'UE et les pays ACP ; ou encore la définition, dans des pays partenaires et de nombreuses agences, de stratégies de coopération culturelle pour le développement.

3. **Les nouvelles approches** vers le développement recherchent une meilleure compréhension des dynamiques culturelles locales afin de rendre l'aide plus efficace. Elles reconnaissent aussi le besoin de protéger et de promouvoir la

diversité culturelle dans un monde globalisé. La bibliographie augmente progressivement, le nombre d'acteurs aussi.

4. Dans le contexte actuel de crise économique et financière, la culture se réaffirme comme un élément essentiel pour le développement durable. **La culture joue un rôle fondamental dans la consécution générale des OMD**, surtout par rapport à l'éradication de la pauvreté grâce à la contribution évidente, bien que souvent sous-évaluée, à la croissance économique en termes de revenus et de création d'emploi (OMD1) et la réalisation d'une alliance globale pour le développement (OMD8). On met l'accent sur ses effets positifs pour favoriser l'estime de soi, l'innovation, l'apprentissage, l'adaptation au changement, la cohésion sociale et la compréhension de l'autre. On identifie la créativité comme une matière première inépuisable qui se trouve à la base d'une nouvelle vision holistique du développement.

5. La culture ne peut pas être absente de la prochaine **conférence de New York** en **septembre 2010**. Cette conférence devrait aussi faire le point sur le potentiel global de la culture, aussi bien comme secteur d'intervention directe que comme priorité transversale (ou horizontale), pour parvenir aux OMD.

6. La **transversalité** doit éviter que la culture se dilue, soit dans une approche théorique soit dans son application concrète. (Dans la pratique, ceci est déjà arrivé dans le passé à propos d'autres thèmes liés au développement tels que le genre ou l'environnement.) La transversalité devrait se baser donc sur la reconnaissance explicite du rôle que joue la culture dans les processus de développement, dans l'approfondissement des connaissances par rapport aux intersections actuelles et sur l'inclusion d'une perspective culturelle dans toutes les étapes de l'intervention.

7. Les agences et les instituts nationaux de développement, ainsi que plusieurs agences et organismes internationaux des Nations Unies, ont conçu et mis en place des **programmes de coopération culturelle**. Il faut mentionner la Fenêtre de Culture et de Développement du Fonds des Nations Unies pour les OMD qui est financée par l'Espagne. Il s'agit du premier programme qui unit explicitement la culture et les efforts pour parvenir aux OMD. La Commission européenne a conçu de nouvelles initiatives pour le secteur culturel. Il s'agit de nouveaux espaces qui favorisent la rencontre entre les acteurs ainsi que l'échange d'information entre les différents organismes nationaux et internationaux et la société civile qui travaille dans le domaine de la culture et du développement. Ceci prouve l'importance d'introduire de nouvelles méthodes de travail qui promeuvent le dialogue entre les agents et favorisent la coordination d'actions en cherchant de nouveaux modèles d'une manière créative.

8. Il existe un consensus sur l'importance de renforcer le rôle des gouvernements locaux en tant qu'acteurs du développement en suivant l'exemple de l'Agenda 21 de la culture qui souligne le rôle de **la culture comme « quatrième pilier » du développement durable**.

9. Le rapport « Culture, gouvernements locaux et objectifs du millénaire pour le développement » a été commandé par la Commission culture de Cités et

Gouvernements Locaux Unis (CGLU), avec le soutien de l'Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement (AECID) en 2009. Il est disponible en ligne sur [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net). Le rapport a fourni des exemples de politiques et programmes qui considèrent la culture comme une ressource dans l'application des OMD. Une découverte de poids apparaît : **il existe une corrélation entre les stratégies nationales et locales réussies pour parvenir aux OMD et le fait de considérer explicitement la culture comme une dimension dans ce genre de stratégies.**

10. La Commission culture suggère au Secrétariat mondial de CGLU de défendre cette cause et d'inclure les éléments suivants dans les stratégies de CGLU dans les forums mondiaux sur les OMD.

#### POUR LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- a. Reconnaître l'importance des villes et des gouvernements locaux pour essayer d'atteindre les objectifs et les cibles.
- b. Tenir compte explicitement de la culture dans toutes les initiatives qui visent à réaliser les OMD.
- c. Créer des programmes sur « la culture et le développement » au sein du PNUD, en coopération avec d'autres agences des Nations Unies, en suivant l'exemple de la fenêtre thématique sur la culture et le développement menée à bien par le Fonds pour la réussite des OMD Espagne – PNUD, qui a eu un impact positif.
- d. Intégrer explicitement une dimension culturelle dans les exercices de programmation conjointe des équipes de pays des Nations Unies.

#### POUR LES GOUVERNEMENTS NATIONAUX

- e. Donner une perspective culturelle aux plans nationaux de développement, avec des objectifs et des actions qui montrent l'impact de la culture sur des activités dans des domaines tels que l'économie, l'éducation, la santé, la planification urbaine, et qui montrent comment tout ceci influence la culture.
- f. Reconnaître les différentes nécessités et demandes culturelles que les personnes et les organisations expriment sur un territoire précis.
- g. Prévoir la formation de responsables locaux en vue de renforcer la gouvernance locale de la culture, en coopération étroite avec la société civile.
- h. Élaborer des plans nationaux afin de protéger et de promouvoir la diversité d'expressions culturelles et de respecter ainsi la Convention de l'Unesco de 2005.
- i. Établir des mécanismes de consultation et d'accord avec les gouvernements locaux, directement ou à travers leurs réseaux et fédérations, en vue de rédiger une nouvelle législation, des règles et des systèmes pour financer le domaine de la culture.

#### POUR LES AUTORITÉS LOCALES

- j. Établir une cartographie des ressources culturelles, élaborer un plan de développement culturel à long terme qui se base sur les besoins des citoyens, et d'établir un système d'indicateurs culturels pour superviser les politiques et les programmes.

- k. Garantir que le principal plan de développement de la ville inclue un composant culturel fort.
- l. Inclure la culture comme contenu des programmes locaux dont le but est la réussite des OMD.

**Résumons : intégrer de manière explicite une dimension culturelle dans les programmes dont le but est la réussite des OMD.**